

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-huit, le 5 juillet à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Bernard LIAIS, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Pierre OSER, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Jean-Claude TOURNIER, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires et membres suppléants** Bernard CERF.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Jacques DEAS, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Robert NATALE, Didier MATHIEU, Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON, Frédéric ROUSSE, Dominique TRELA, Claude SCHWANDER.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER à Christian RAYOT, Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, Marie-Lise LHOMET à Christine DEL PIE, Cédric PERRIN à Josette BESSE, Frédéric ROUSSE à Laurent BROCHET, Bernard TENAILLON à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 22 juin	Le 22 juin	En exercice	41
		Présents	25
		Votants	31

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Jean Louis HOTTLET est désigné.

2018-05-03 Budget du Service d'Assainissement Collectif- Décision Modificative n°1

Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER

Il est proposé une décision modificative budgétaire dans le cadre du budget 2018 du service Assainissement.

Les paiements des prestations suivantes ont été imputés sur l'article 2031. Il convient de les déplacer à l'article 21532 :

- Bureau d'études IRH, Etude de faisabilité de l'assainissement sur Froidefontaine, Brebotte et Grosne, 12 015,00 euros HT,
- Journal Officiel pour publication marché, 180,00 euros HT,

- Bureau d'études IRH, étude de faisabilité et marché de maîtrise d'œuvre pour l'assainissement des communes de Réchésy, Courtelevant et Florimont, 181 614.18 euros HT.

Ce mouvement est sans incidence budgétaire.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Investissement				
D-21532	0	193 809.18 €	0	0
R-2031	0	0	0	193 809.18 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales	0	193 809.18 €	0	193 809.18 €
TOTAL GENERAL	193 809.18 €		193 809.18 €	

90053	Communauté de Communes du Sud Territoire	DM n°1 2018
Code INSEE	Assainissement Collectif (61303)	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

transfert 20 au 21

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-21532 : Réseaux d'assainissement	0,00 €	193 809,18 €	0,00 €	0,00 €
R-2031 : Frais d'études	0,00 €	0,00 €	0,00 €	193 809,18 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	193 809,18 €	0,00 €	193 809,18 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	193 809,18 €	0,00 €	193 809,18 €
Total Général	193 809,18 €		193 809,18 €	

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la Décision Modificative n°1 du budget 2018.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président,

Et publication ou notification le 16 JUIL. 2018

Le Président,

Le Vice-Président
Pierre OSER



Le Vice-Président
Pierre OSER



